



Commission du droit du Canada

Appel à contributions

Primaute(s) du droit - une mosaïque pancanadienne

Hiver 2026

La Commission du droit du Canada a le plaisir d'inviter les professeurs de droit du Canada à contribuer à un recueil de courts essais destinés au public canadien, provisoirement intitulé : « *Primaute(s) du droit — une mosaïque pancanadienne* ».

Contexte

À l'aube de 2026, la « primauté du droit » continue de susciter une attention soutenue et pleinement justifiée. Organisme indépendant voué à l'engagement de la population canadienne dans l'évolution continue et dynamique du droit, la CDC conçoit le travail sans fin que représente le maintien de la primauté du droit comme un projet collectif. Par cette initiative, nous invitons tout particulièrement les membres du corps professoral en droit à travers le Canada à prendre part à ce travail fondamental. À titre d'enseignants et de chercheurs, vous possédez des perspectives et des idées susceptibles d'enrichir les connaissances ainsi que la participation aux dialogues et aux projets liés au droit et à la justice.

Dans son ouvrage « *A Rule of Law for Our New Age of Anxiety* » (2023), Stephen J. Toope réfléchit à la manière dont la formation juridique contribue à la création d'une « communauté de pratique juridique ». Selon ses termes, les communautés de pratique juridique « sont tenues, sur le plan éthique, de tirer des enseignements et de réfléchir de façon critique aux réalités du monde dans lequel nous vivons [...]. Elles sont également tenues, sur le plan éthique, de communiquer en retour avec ce monde d'une manière compréhensible pour les personnes non spécialistes. À défaut de quoi, le droit se trouve dissocié des personnes qui doivent le faire respecter » (p. 221).

Invitation

C'est dans cet esprit de responsabilité que la CDC vous invite à contribuer un court essai percutant à ce qui s'annonce comme une « mosaïque » ou un « collage » stimulant et accessible, illustrant les défis et les possibilités liés à la primauté du droit dans une grande diversité de domaines. Le recueil proposé offre un espace permettant aux enseignantes et enseignants de droit de partager leur expérience et leur expertise à l'égard de questions touchant la primauté du droit. Le public cible est composé de lectrices et lecteurs canadiens curieux et réfléchis, intéressés à explorer les



façons dont le droit s'articule avec des dimensions variées et complexes de la gouvernance et des interactions sociales. Le recueil pourra également constituer une ressource efficace d'enseignement et d'apprentissage.

Le genre privilégié est celui de l'essai court (1 300 à 1 800 mots), plutôt que celui de l'analyse universitaire argumentative et documentée. Les auteurs ne sont pas appelés à proposer une définition exhaustive de la primauté du droit. Il s'agit plutôt de faire ressortir l'importance et/ou les défis associés à la « primauté du droit » dans un domaine particulier du droit et de la justice. Comment et pourquoi la primauté du droit devient-elle visible ou manifeste à un moment donné dans le ou les domaines du droit auxquels vous vous rattachez, ou sur lesquels vous réfléchissez? Le recours au pluriel – « primauté(s) du droit » – vise à souligner l'étendue des perspectives et des possibilités offertes par le recueil.

Les essais peuvent s'inscrire sur un spectre allant du local au global, du micro au macro. Ils peuvent s'appuyer sur un exemple précis ou une étude de cas; relater des expériences ou des moments pédagogiques; explorer des mécanismes de gouvernance responsable, des enjeux de justice sociale, des enseignements tirés de traditions juridiques coexistantes, ou encore le fonctionnement de structures institutionnelles ou de formes de coopération internationale. Aucune note de bas de page ni note de fin n'est attendue ni requise. Les formes d'écriture créatives et novatrices sont les bienvenues. Nous espérons recevoir des contributions de professeurs en droit à toutes les étapes de leur carrière. La CDC s'engage à trouver un lieu de publication bilingue adapté au nombre et à la nature des textes reçus.

Nous espérons que cette invitation sera perçue comme une occasion bienvenue de faire entendre votre voix et votre présence. Vos réflexions et vos perspectives viendront s'ajouter à celles de collègues de partout au pays pour créer un collage unique par sa vocation, sa fonction et sa promesse. Nous vous suggérons de vous lancer rapidement — de noter vos idées sans tarder, puis de trouver le temps de les transformer en un texte original et rigoureux, d'une longueur approximative équivalente à celle d'une question d'examen (rédigée, bien entendu, sans recours à l'intelligence artificielle!).

Paramètres

- Les essais doivent compter entre 1 300 et 1 800 mots.
- Les propositions peuvent être soumises en français ou en anglais.
- Les essais ne doivent pas comporter de notes de bas de page ni de notes de fin (toute référence doit être intégrée directement au texte).
- Les essais doivent être soumis en format MS Word, rédigés en police Segoe UI, taille 11, avec des marges de 1 pouce de chaque côté et un interligne de 1,5.
- Dans l'objet du courriel ainsi qu'au début du texte joint, veuillez indiquer : votre nom, votre établissement et « Primauté(s) du droit — une mosaïque pancanadienne ».



- Les soumissions doivent être transmises par courriel à l'adresse suivante : projects-projets@lcc-cdc.gc.ca.
- **Date limite : 13 mars 2026.**

Note : La Commission du droit du Canada prévoit inclure des contributions provenant de l'ensemble du pays et couvrant un large éventail de domaines et de perspectives. Les propositions seront examinées par un petit comité de sélection composé de membres de la Commission et de son Conseil consultatif et, une fois acceptées, feront l'objet d'une révision linguistique légère.